

## Quel souverain lagide fit don d'un gymnase à Athènes ?

Ludovic Lefebvre

**P**AUSANIAS, dans un court paragraphe de son livre I consacré à l'Attique<sup>1</sup>, écrit qu'il existait à Athènes un gymnase portant le nom de son fondateur, Ptolémée. Le Périégète est notre source littéraire principale pour attester de l'existence de ce monument, il nous indique explicitement que cette fondation était proche du *Theseion*. Le problème est que Pausanias ne nous dit pas de quel Ptolémée il s'agit (le Périégète étant fréquemment vague quant à la désignation des souverains égyptiens)<sup>2</sup> et les traces archéologiques, quant à l'emplacement exact du *Ptolemaion*, sont très minces. Les documents épigraphiques permettant d'attester l'existence de ce monument ne commencent qu'au II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.<sup>3</sup>

Voici en quels termes cette fondation est retranscrite par Pausanias<sup>4</sup> :

Ἐν δὲ τῷ γυμνασίῳ τῆς ἀγορᾶς ἀπέχοντι οὐ πολὺ, Πτολεμαίου δὲ ἀπὸ τοῦ κατασκευασαμένου καλουένῳ, λίθου τέ εἰσιν Ἑρμαῖ θεᾶς ἄξιοι καὶ εἰκὼν Πτολεμαίου χαλκῆ· καὶ ὁ τε Λίβυς Ἰόβας ἐνταῦθα κεῖται καὶ [ὁ] Χρύσιπτος ὁ Σολεύς. Πρὸς δὲ γυμνασίῳ Θησέως ἐστὶν ἱερον· γραφαὶ δὲ εἰσι πρὸς Ἀμαζόνας Ἀθηναῖοι μαχόμενοι·

Dans le gymnase qui n'est pas loin de l'agora et que l'on appelle gymnase de Ptolémée, du nom de celui qui l'a fait construire, il y a des Hermès en marbre qui sont à voir, ainsi qu'un portrait de bronze de Ptolémée. Se trouvent là aussi la statue de Juba de Libye et Chrysippe de Soles. Près du gymnase, il y a un sanctuaire de Thésée et des peintures représentant le combat des Athéniens contre les Amazones

Le symbole de cette donation est dans tous les cas extrêmement fort puisque le gymnase dans le monde hellénique n'était pas seulement un simple monument, il était une véritable institution et une manière de vivre qui distinguait le Grec de toute autre personne (le barbare, c'est-à-dire le non-Grec). Ainsi en Égypte, ce qui différenciait l'indigène du Grec immigré, outre la langue, la consommation de vin ou l'utilisation d'huile, c'était le gymnase, véritable

---

<sup>1</sup> Nous pouvons rappeler à cet effet la remarque de F. Chamoux (*Pausanias. Description de la Grèce I*, Paris, 1992, p. 1) au sujet de l'œuvre du Périégète dans la préface de la traduction de l'œuvre de celui-ci : « depuis bientôt deux siècles que l'exploration archéologique de la Grèce est devenue systématique, Pausanias a été mis à contribution, plus que tous les autres auteurs ensemble ». Peut-être originaire de Magnésie du Sipyle, il aurait écrit son œuvre, *Description de la Grèce (Périégèse)*, entre 160 et 180 après J.-C. Composée de dix livres, le premier est consacré à la *Description de l'Attique*.

<sup>2</sup> S. DOW, « Egyptians Cults in Athens », *HThR* 30, 1937, p. 187.

<sup>3</sup> À part peut-être *IG II<sup>2</sup>*, 836 (voir plus loin).

<sup>4</sup> PAUSANIAS I, 17, 2 (traduction de J. Pouilloux).

*paideia*<sup>5</sup>. Celui-ci connu justement au III<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ une diffusion dans le bassin oriental de la Méditerranée inconnue jusqu'alors<sup>6</sup>. Lieu d'enseignement, institution civique, symbole de l'hellénisme, la donation du souverain lagide n'en a que plus de valeur à l'égard d'Athènes, championne de l'indépendance et de la civilisation grecque.

La localisation du *Ptolemaion* est peu aisée à identifier, en raison des indications imprécises de Pausanias, du manque de place au sud de l'agora et de l'importance des constructions modernes non loin de là. Cela a passablement gêné le travail d'investigation des spécialistes. En effet, Pausanias donne comme informations que le *Ptolemaion* se trouvait non loin de l'agora et proche du *Theseion*, ce qui laisse des incertitudes pour savoir de quelle agora il s'agit, mais également ce qu'entend Pausanias par ἀπέχοντι οὐ πολὺ et par πρὸς, car la zone pressentie située est / sud-est<sup>7</sup> de l'ancienne agora laisse peu de place pour un complexe tel qu'un édifice comme celui-ci. Il s'avère cependant qu'il ne devait pas être aussi spacieux<sup>8</sup> que ses prédécesseurs de l'époque classique, le Kynosarges, le Lycée et l'Académie qui étaient hors les murs<sup>9</sup> de la cité. Il semble que le gymnase ait eu un caractère universitaire affirmé<sup>10</sup>, ce qui corrobore l'idée d'un complexe peu étendu pour l'activité des éphèbes, mais qui s'intègre progressivement dans l'espace public. Des fouilles archéologiques fructueuses, des analyses topographiques comparatives et des reconstitutions de l'itinéraire de Pausanias<sup>11</sup> ont donc permis de se faire une idée plus juste de l'emplacement de cet édifice : il convient de le chercher non loin de l'église Saint-Démétrios Katéphoris (et près de la Tour des Vents), près de l'agora romaine et très près de l'autre gymnase athénien du III<sup>e</sup> siècle, le *Diogeneion*.

Cette localisation n'est pas assurée mais probable. Néanmoins, le contexte, les raisons et l'identification du Ptolémée bienfaiteur ont soulevé bien des questions et des hypothèses que nous nous proposons de retracer ici en penchant pour un Ptolémée bien nommé en ces circonstances, le Bienfaiteur.

<sup>5</sup> J. DUCAT, « Grecs et Egyptiens dans l'Égypte lagide : Hellénisation et résistance à l'Hellénisme », dans *Entre Égypte et Grèce*, Paris, 1995, p. 76 ; et D.J. THOMPSON, « Hellenistic Hellenes: The Case of Ptolemaic Egypt », dans *Ancient Perceptions of Greek Ethnicity* (Center for Hellenic Studies), Washington, Cambridge, Londres, 2001, p. 316.

<sup>6</sup> Voir par exemple J. DELORME, *Gymnasion. Étude sur les monuments consacrés à l'éducation en Grèce des origines à l'Empire romain*, Paris, 1961, p. 243 ; et Ph. GAUTHIER, « Notes sur le rôle du gymnase dans les cités hellénistiques », dans M. WÖRRLE, P. ZANKER (éd.), *Stadt- und Bürgerbild im Hellenismus*, Munich, 1995, p. 1-11. Sur quelques exemples de gymnases dans le bassin oriental de la Méditerranée (en Troade notamment), on pourra se reporter à l'étude de L. ROBERT, *Études anatoliennes. Recherches sur les inscriptions grecques de l'Asie Mineure*, Amsterdam, 1970, p. 172 sq. et p. 452.

<sup>7</sup> Ce schéma restrictif rappelé par Ch. WACKER, *Das Gymnasion in Olympia. Geschichte und Funktion*, Würzburg, 1996, p. 178, a été progressivement abandonné depuis quelques années déjà, comme le souligne J. DELORME, *op. cit.*, p. 146-147 ; et R.E. WYCHERLEY, *The Stones of Athens*, Princeton, 1982, p. 232.

<sup>8</sup> J. TRAVLOS, *Athènes au fil du temps*, Boulogne, 1972, pl. VIII.

<sup>9</sup> H. VON HESBERG, « Das griechische Gymnasion im 2. Jh. v. Chr. », dans *Stadt- und Bürgerbild im Hellenismus*, Munich, 1995, p. 13-23.

<sup>10</sup> J. DELORME, *op. cit.*, p. 331-332 ; et C. PELEKIDIS, *Histoire de l'éphébie attique*, Paris, 1962, p. 263 sq.

<sup>11</sup> E. VANDERPOOL, « The "Agora" of Pausanias I, 17, 1-2 », *Hesperia* 43, 1974, p. 308-310 ; J. TRAVLOS, *Pictorial Dictionary of Ancient Athens*, New York, 1980, p. 233-234 (photographies p. 235 et reconstitution p. 236, mais également p. 577) ; G.S. DONTAS, « The True Aglaurion », *Hesperia* 52, 1983, p. 48-63 ; J.G. MILLER, « Architecture as Evidence for the Identity of the Early Polis », M.H. Hansen (éd.), *Sources for the Ancient Greek City-State*, Copenhagen, 1995, p. 201-244 (carte et possible emplacement du *Ptolemaion*) ; Ch. SCHNURR, « Die alte Agora Athens », *ZPE* 105, 1995, p. 131-138 (avec carte p. 137 et emplacement du *Diogeneion*) ; E. LIPPOLIS, « Tra il ginnasio di Tolomeo ed il Serapeion : la ricostruzione topografica di un quartiere monumentale di Atene », *Ostraka* 4, 1995, p. 43-67 (reconstitution p. 65).

Il est impératif de rappeler dans un premier temps les moments importants de l'histoire d'Athènes au III<sup>e</sup> siècle et, plus particulièrement, ses relations avec l'Égypte lagide, afin de tenter de déterminer dans quel contexte, ce gymnase a pu être fondé.

Des contacts avaient été noués entre l'Égypte et Athènes dès l'époque du fondateur de la nouvelle dynastie égyptienne – Ptolémée I Sôter (323-283) –, notamment lors de son expédition en Grèce en 308 puis, lorsque celui-ci tenta, en vain, vers 295, de secourir la cité assiégée par Démétrios Poliorkète, roi de Macédoine. Cette tentative se renouvela également en 287, avec cette fois-ci plus de succès. Dès lors, quelques sources littéraires et épigraphiques<sup>12</sup> montrent que des relations étroites se nouèrent entre les deux États.

Le paroxysme fut même atteint sous Ptolémée Philadelphe (283-246), successeur de Sôter, avec la symmachie qui opposa principalement Athènes, Sparte et l'Égypte contre la Macédoine d'Antigonos Gonatas entre 268/7 et 263/2, lors de la guerre dite de « Chrémonidès »<sup>13</sup>.

Athènes, la fière cité, porte-flambeau de la liberté hellénique, fut cependant battue avec ses alliés par la Macédoine après avoir vécu un terrible siège.

La riposte du vainqueur fut cinglante. Celui-ci fit occuper par ses troupes les citadelles de l'Attique et plaça l'administration sous sa tutelle. Athènes entra donc dans une période de recul politique profond, plus marquante encore que l'époque qui avait suivi l'échec, pourtant cuisant, de la guerre lamiaque (en 322) face à cette même Macédoine.

Nous n'avons aucune trace de liens entre la cité et la cour d'Alexandrie du lendemain de la guerre de Chrémonidès jusqu'au début des années 220 (donc pendant plus de trente ans). Même si Gonatas relâcha un peu son étreinte sur la cité vers 255<sup>14</sup>, celle-ci n'était de toute façon pas en mesure d'avoir une politique étrangère autonome<sup>15</sup>. Cependant, les rapports entre la cité et l'Égypte reprirent de l'importance avec la libération de la *polis* en 229<sup>16</sup>.

En 229, Athènes fut donc libérée du joug macédonien après plus de trente années d'occupation. La forteresse du Pirée était rendue à la cité par le départ du commandant des troupes antigonides, un certain Diogène. Les pourparlers avec les deux Athéniens les plus influents du moment, Eurykleidès et Mikion (deux frères)<sup>17</sup>, profitant des difficultés militaires que connaissait le roi de Macédoine Antigonos Doson, aboutit à un arrangement où

<sup>12</sup> Voir notamment Ch. HABICHT, *Athènes hellénistique. Histoire de la cité d'Alexandre le Grand à Marc Antoine* (trad. de M. et D. Knoepfler), Paris, 1999, p. 146-147.

<sup>13</sup> Sur la guerre de Chrémonidès qui se déroula vraisemblablement de 268/7 à 263/2 et qui a suscité une abondante bibliographie, nous renvoyons notamment à H. HEINEN, *Untersuchungen zur Hellenistischen Geschichte des 3. Jahrhunderts V. Chr. (zur Geschichte der Zeit des Ptolemaios Keraunos und zum Chremonideischen Krieg)*, Wiesbaden, 1972 ; et à Ch. HABICHT, *Athènes*, p. 161 sq.

<sup>14</sup> EUSÈBE, *Chroniques*, II, 120, (éd. Schoene) ; et PAUSANIAS III, 6, 6. Voir Ch. HABICHT, *Athènes*, p. 182 ; et J.-C. COUVENHES, « L'individualité du soldat dans la défense de l'Attique », *REG* 111, 1998, p. 721.

<sup>15</sup> Ch. HABICHT, *Athènes*, p. 171. Il faut cependant souligner que Ptolémée III Évergète (246-221), peu de temps après son avènement, honora l'homme politique athénien Glaucon, fervent promoteur de la déclaration de guerre en 268/7 avec son frère Chrémonidès, à Olympie (W. DITTENBERGER, K. PURGOLD, *Die Inschriften von Olympia*, Berlin, 1896, 296 = *Syll*<sup>3</sup> 462).

<sup>16</sup> W. HUSS, *Ägypten in hellenistischer Zeit 332-30 v. Chr.*, Munich, 2001, p. 357.

<sup>17</sup> Sur Eurykleidès et Mikion voir Ch. HABICHT, *Studien zur Geschichte Athens in hellenistischer Zeit*, Göttingen, 1982, p. 118-127. Le rôle de ces deux hommes dans la libération de leur cité est attesté par l'inscription *IG* II<sup>2</sup>, 834, l. 10-11 (*Syll*<sup>3</sup> 497 et F.G. MAIER, *Griechische Mauerbauinschriften*, Heidelberg, 1959, 15) qui date des environs de 215. Voir dernièrement M.J. OSBORNE, *Athens in the Third Century B.C.* (paru à Athènes en 2012, *non vidi*).

il était décidé qu'une somme de cent cinquante talents<sup>18</sup>, devait être versée<sup>19</sup> en contrepartie de l'évacuation militaire de l'Attique. Une aide financière lagide, bien que non attestée, a été envisagée par plusieurs spécialistes<sup>20</sup> mais est fortement contestée à présent, faute de preuves significatives<sup>21</sup>. Les cent trente talents qui restaient à trouver firent donc l'objet d'une προεισφορά (contribution publique)<sup>22</sup> car un examen de la situation financière d'Athènes à la fin du III<sup>e</sup> siècle et au début du II<sup>e</sup> siècle semble démontrer qu'il y avait suffisamment de citoyens riches dans la cité pour que celle-ci puisse acheter le départ des troupes d'occupation sans intervention étrangère<sup>23</sup>. Pourtant, si ces remarques semblent fondées, quelques observations doivent être rappelées. Polybe, qui ne parle pas de la libération d'Athènes, a une piètre opinion de la politique conduite par Eurykleidès et Mikion, et en particulier de l'allégeance (selon lui) dont ils firent preuve à l'égard de Ptolémée. Voici en quels termes l'historien analyse le contexte athénien après le départ des troupes antigonides<sup>24</sup> :

Ἀθηναῖοι δὲ τῶν ἐκ Μακεδονίας φόβων ἀπελέλυντο καὶ τὴν ἐλευθερίαν ἔχειν δόκουν ἤδη βεβαίως, χρώμενοί δὲ προστάταις Εὐρυκλείδα καὶ Μικίωνι τῶν μὲν ἄλλων Ἑλληνικῶν πράξεων οὐδὲδὲ μὲν μετεῖχον ἀκολουθοῦντες δὲ τῇ τῶν προεστώτων αἰρέσει καὶ ταῖς τούτων ὁραῖς εἰς πάντας τοὺς βασιλεῖς ξεκέχθοντο, καὶ μάλιστα τούτων εἰς Πτολεμαῖον, καὶ πᾶν γένος ὑπέμενον ψηφισμάτων καὶ κηρυγμάτων, βραχύν τινα λόγον ποιούμενοι τοῦ καθήκοντος διὰ τὴν τῶν προεστώτων ἀκρισίαν.

<sup>18</sup> S. LE BOHEC, *Antigone Dôsôn, roi de Macédoine*, Nancy, 1993, p. 165-173. Diogène fut couvert d'honneurs en récompense de son action. Des fêtes furent instituées (les *Diogeneia* ; IG II<sup>2</sup>, 1011) et un gymnase porta son nom (C. PELEKIDIS, *op. cit.*, p. 160, 252 et 264-266).

<sup>19</sup> Nous savons qu'Aratos de Sicyone, l'homme fort de la Grèce qui dirigeait la Confédération achéenne (rivale de Sparte et de la Ligue étolienne) contribua à la hauteur de vingt ou vingt-cinq talents au total de la somme due. La version de Plutarque (*Vie d'Aratos*, XXXIV, 6) diffère quelque peu de celle de Pausanias (II, 8, 6). L'idée que cet argent aurait été donné à Aratos par Ptolémée III a été discutée par R. URBAN, *Wachstum und Krise des achäischen Bundes*, Wiesbaden, 1979, p. 91 ; et B. BEYER-ROTHOFF, *Untersuchungen zur Aussenpolitik Ptolemaios' III*, Bonn, 1993, p. 137 sq. De nombreux historiens pensaient que les cent trente talents restant avaient été réunis en partie grâce à la participation de plusieurs cités béotiennes, comme semblaient le suggérer plusieurs inscriptions (IG VII, 1737-1738 pour Thespies et 2405-2406 pour Thèbes), cf. M. FEYEL, *Polybe et l'histoire de Béotie au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère*, Paris, 1942, p. 120 ; et *Contribution à l'épigraphie béotienne*, Le Puy, 1942, p. 19-37, 1 (Thèbes), 2 (Thespies) et 3 (nouveau fragment de Thespies). L. Migeotte a remis en doute les participations béotienne et lagide (voir *L'emprunt public dans les cités grecques*, p. 28-33, 5 ; et « L'aide béotienne à la libération d'Athènes en 229 A. C. », *Boiotika*, Munich, 1989, 193-201).

<sup>20</sup> W.S. FERGUSON, *Hellenistic Athens*, Londres, 1911 (1969), p. 207 (qui restait prudent toutefois) ; K.J. BELOCH, *Griechische Geschichte* IV/1, Leipzig, 1927, p. 639 ; P. KLOSE, *Die völkerrechtliche Ordnung der hellenistischen Staatenwelt in der Zeit von 280 bis 168 v. Chr.*, Munich, 1972, p. 73 ; P. MAC KENDRICK, *The Athenian Aristocracy 399 to 31 B. C.*, Cambridge, 1969, p. 42 ; M. MAAS, *Die Prohedrie des Dionysostheaters in Athen*, Munich, 1972, p. 112. W.W. TARN, *Cambridge Ancient History* VII, Cambridge, 1928 (1969), p. 749, estimait que c'était à cette occasion que Ptolémée avait emprunté les copies officielles d'Eschyle, d'Euripide et de Sophocle contre une caution de quinze talents afin de pouvoir les copier pour la bibliothèque d'Alexandrie. Le Lagide préféra conserver les originaux et abandonna donc sa caution. Cette anecdote est tirée de Galien (XVII, 1, p. 603 sq.), mais il ne dit pas en quelle occasion Ptolémée acquit de cette manière les rouleaux authentiques des Tragiques.

<sup>21</sup> É. Perrin estime que le délai nécessaire pour quérir auprès de la cour égyptienne de l'argent était trop court, compte tenu du temps imparti aux contractants durant les pourparlers (« Remarques sur la "libération" d'Athènes et la situation financière de la cité de 229 à 168 av. J.-C. », *AHB* 10, 1996, p. 41).

<sup>22</sup> Sur les contributions publiques, voir l'étude de L. MIGEOTTE, *Les souscriptions publiques dans les cités grecques*, Genève, Québec, 1992 (p. 37 pour notre propos).

<sup>23</sup> Ch. Habicht était assez prudent sur ce point dans ses études antérieures mais semble rejeter plus fermement maintenant la thèse d'une participation lagide : « Athens and the Ptolemies », *CA* 11, 1992, p. 74 ; et *Athènes*, p. 194 (« cela n'est attesté nulle part »).

<sup>24</sup> POLYBE, V, 106, 6-8 (traduction de P. Pedech).

Les Athéniens étaient délivrés de la crainte de la Macédoine et ils pensaient posséder désormais solidement la liberté ; sous la direction d'Euryclidès et de Mikion, ils ne s'intéressaient aux affaires grecques d'aucune sorte et, dociles à la politique et aux passions de leurs chefs, ils s'aplatissaient devant tous les rois, particulièrement devant Ptolémée, et ils acceptaient toute espèce de décrets et de proclamations en tenant un mince compte de la décence à cause de la stupidité de leurs dirigeants.

Ces mots très durs ont bien sûr une part d'explication dans le fait que Polybe, lui-même Achéen, en voulut certainement beaucoup à la cité d'avoir refusé d'intégrer la Ligue d'Aratos après sa libération<sup>25</sup>. Cette neutralité est confirmée d'ailleurs par Plutarque<sup>26</sup>. Polybe parle même d'une véritable vassalité de la cité envers la personne de Ptolémée ainsi que la promulgation de multiples décrets, dont la décence (τοῦ καθήκοντος dans le texte) était, selon l'historien, si absente. Deux textes furent effectivement votés en l'honneur de personnages ptolémaïques qui confirment l'intensité des liens qui existaient alors entre les deux États. En septembre 226, un certain Castor d'Alexandrie fut honoré par Athènes<sup>27</sup> et, peut-être deux ans plus tard, ce fut au tour de Thraséas, originaire de la même cité que Castor, de recevoir la citoyenneté athénienne<sup>28</sup>. Homme de confiance du roi Ptolémée, Thraséas vint en Attique avec un don de la part du souverain<sup>29</sup>. Ce décret est d'autant plus intéressant que A.N. Oikonomidès<sup>30</sup> a pensé pouvoir reconstituer à la ligne 3 du texte, le terme τοῦ γυμνασίου accolé donc à τοῦ βασιλέως Πτολεμαίου, ce qui tendrait à conforter les partisans d'une datation pour la fondation du gymnase, juste après la libération de la cité en 229. Cette reconstitution est cependant à accepter avec réserve compte tenu de l'état de la pierre<sup>31</sup>. Mais nous apprenons que lorsque Thraséas revint quelques années plus tard, d'autres honneurs lui furent accordés, ce qui atteste de la permanence des contacts entre la cour lagide et la cité<sup>32</sup>.

Notons qu'il fut inscrit dans le dème de Phila de la nouvelle tribu *Ptolemais*<sup>33</sup> créée sans doute en 224/3<sup>34</sup>, nouvelle subdivision du corps civique s'ajoutant aux douze en vigueur.

<sup>25</sup> E. WILL, *Histoire politique du monde hellénistique (323-30 av. J.-C.)* I-II, Paris, 1966 (2003), p. 364 ; P. GREEN, *D'Alexandre à Actium*, Paris (trad. d'O. Demange), 1997, p. 278 ; Ch. HABICHT, *Athènes*, p. 195.

<sup>26</sup> PLUTARQUE, *Vie d'Aratos*, XLI, 3.

<sup>27</sup> *IG II<sup>2</sup>*, 838. Il est mentionné comme φίλος ὢν καὶ οἰκείος τοῦ βασιλέως Πτολεμαίου (l. 10-11). Voir Ch. HABICHT, *Studien zur Geschichte Athens*, p. 102 et 202-203 ; « Athens and the Ptolemies », *CA* 11, 1992, p. 76 ; et *Athènes*, p. 198.

<sup>28</sup> *IG II<sup>2</sup>*, 836, voir K. BRINGMANN, H. VON STEUBEN, *Schenkungen hellenistischer Herrscher an griechischen Städte und Heiligümer I. Zeugnisse und Kommentare*, Berlin, 1995, 17 [E].

<sup>29</sup> *IG II<sup>2</sup>*, 836, l. 4-6 (Ch. Habicht a reproduit les restitutions ultérieures de A. WILHELM, *Studien zur Geschichte Athens in hellenistischer Zeit*, Göttingen, 1982, p. 116) : καὶ ἀ[τὸς βουλό-][μ]ενος φανερ[ὰν καθιστάναι τὴν ἑαυτοῦ εὔνοιαν] ἀπέσταλκεν κ[ριθῶν μεδίμνους (« et voulant montrer une bienveillance visible il envoya des médimnes d'orge »).

<sup>30</sup> A.N. OIKONOMIDES, *The two Agoras in Ancient Athens*, Chicago, 1964, p. 52. Voici comment peuvent se présenter, avec le concours de Ch. HABICHT, *Studien zur Geschichte Athens*, p. 116-117, les lignes 1-4 : [σίου] τοῦ διαμε[τρούμενου τοῖς πολίταις εἰς τὴν σ-]τοὰν τὴν ἐν [τεῖ παλαιῶν] τοῦ γυμνασίου τοῦ βασιλέως Π[τολεμαίου κτλ. (« ceux parmi les citoyens qui distribuent le grain dans la stoa proche de la palestra du gymnase de Ptolémée »).

<sup>31</sup> Ch. HABICHT, *Studien zur Geschichte Athens*, p. 117, reste effectivement prudent sur ce point.

<sup>32</sup> *IG II<sup>2</sup>*, 836, l. 17.

<sup>33</sup> L'article de A. CHESTER, « The Creation of the Tribe Ptolemais at Athens », *AJPh* 34, 1913, p. 381-417, est dépassé. Certaines dates sont erronées et des théories émises par l'auteur ont depuis lors été abandonnées. L'essai de E. CAVAIGNAC, « La constitution de la tribu Ptolémaïs », *BCH* 57, 1933, p. 418-421, pour connaître les prélèvements des dèmes sur les tribus existantes et son impact sur la population (notamment rurale), est plus

Cette treizième tribu<sup>35</sup> était un honneur considérable conféré au souverain lagide<sup>36</sup> puisque jusqu'alors, seuls Antigonos Monophthalmos et son fils Démétrios avaient été gratifiés d'un tel geste de leur vivant, après que ce dernier eût libéré la cité en 307. Bérénice, épouse de Ptolémée, eut quant à elle, un dème qui porta son nom<sup>37</sup>. La datation de cette tribu a pu être déterminée grâce à un regroupement des textes épigraphiques<sup>38</sup> qui montrent une apparition de cette nouvelle institution opérée grâce au prélèvement d'un dème<sup>39</sup> par tribu alors en vigueur (la *Berenikidai* fit également partie de cette nouvelle tribu). Cet acte entraînait par

---

intéressant avant l'étude fondamentale de J.S. TRAILL, « The Political Organization of Attica », *Hesperia* Suppl. 14, 1975.

<sup>34</sup> Pausanias nous apprend effectivement qu'un Ptolémée fut l'éponyme d'une tribu athénienne (I, 5, 5 et 8, 6), ce dernier écrit au sujet des tribus traditionnelles (issues des ancêtres) d'Attique (passages successifs) :

Οἶδε μὲν εἰσὶν Ἀθηναίους ἐπώνυμοι τῶν ἀρχαίων· ὕστερον δὲ καὶ ἀπὸ τῶνδε φυλὰς ἔχουσιν, Ἀττάλου τοῦ Μυσοῦ καὶ Πτολεμαίου τοῦ Αἰγυπτίου καὶ κατ' ἐμὲ ἦδη βασιλέως Ἀδριανοῦ... (« Ces héros appartiennent aux éponymes athéniens du début ; par la suite, il y en eut d'autres qui donnent aussi leur nom à des tribus : Attale de Mysie, Ptolémée d'Égypte, et, de mon temps encore, l'empereur Hadrien... » ; traduction de J. Pouilloux) et, au sujet de statues présentes sur l'Agora : Τῶν δὲ ἄλλων ὁ μὲν Φιλάδελφος ἐστὶν οὗ καὶ πρότερον μνήμην ἐν τοῖς ἐπωνύμοις ἐποιήσαμην (« Parmi les autres il y a Philadelphos dont j'ai parlé précédemment à propos des éponymes »). Soulignons que Pausanias se trompe vraisemblablement quant au Ptolémée qui fut honoré de cette façon mais l'indication est intéressante.

<sup>35</sup> Sur cette division administrative, on peut se reporter à la mise au point bibliographique et critique de E. WILL, « *Phylai* et autres unités d'organisation publiques grecques : À propos d'un livre récent », *Historica Graeco-Hellenistica (Choix d'écrits 1953-1993)*, Paris, 1998, p. 851-861.

<sup>36</sup> W. HUSS, *Agypten in hellenistischer Zeit 332-30 v. Chr.*, p. 357-359 (abondante bibliographie en notes).

<sup>37</sup> ÉTIENNE DE BYZANCE, *Βερενικίδαί*, p.161. Voir J.A. CRAMER, *Anecdota Graeca e codd. Manuscriptis Bibliothecae Regiae Parisiensis*, IV, Hildesheim, 1967 (rééd.), p. 180, *Βερενικίδαί*.

<sup>38</sup> La date de création de ces honneurs a pu être trouvée approximativement grâce à l'inscription IG II<sup>2</sup>, 1706, qui est une liste des thesmothètes où la tribu *Ptolemais* n'apparaît pas jusqu'en 225/4 (W.K. PRITCHETT, « The Tribe Ptolemais », *AJPh* 63, 1942, p. 413-432 = *The Five Attic Tribes after Kleisthenes*, Baltimore, 1943, p. 13-32). Nous savons au contraire qu'au cours de l'année 223/2, la *Ptolemais* existait ; voir B.D. MERITT, « Philinos and Menekrates », *Hesperia* 38, 1969, p. 441 ; J.S. TRAILL, « Two New Prytany Inscriptions from the Athenian Agora », *Hesperia* 38, 1969, p. 428 ; B.D. MERITT, J.S. TRAILL, *Athenian Agora XV*, Princeton, 1974, p. 127-128 ; et « The Political Organization of Attica. A Study of the Demes, Trittyes, and Phylai, and their Representation in the Athenian Council », *Hesperia* Suppl. 14, 1975, p. 29, 33 et 61-62 ; R.L. POUNDER, « Honors for Antioch of the Chrysaoreans », *Hesperia* 47, 1978, p. 52, n. 7 ; S.V. TRACY, « Five Letter-Cutters of Hellenistic Athens (230-130 B. C.) », *Hesperia* 47, 1978, p. 251-252, n. 3 (fragment supplémentaire à ajouter à IG II<sup>2</sup>, 917 = *Athenian Agora XV*, 128) ; Ch. HABICHT, *Studien zur Geschichte Athens*, p. 107 sq.). Une statue de Ptolémée fut en outre consacrée à Delphes par les Athéniens (PAUSANIAS, X, 10, 2 ; voir Ch. HABICHT, *Gottmenschen und griechische Städte*, Munich, 1970, p. 45, n. 9). Pausanias, dans ce passage, traite des statues d'Antigonos Monophthalmos et de Démétrios Poliorcète qui furent envoyées à Delphes par les Athéniens peu de temps après la libération de la cité. Le Périégète indique que celles-ci furent dressées avec crainte (δέει) contrairement à la statue de Ptolémée qui le fut avec bienveillance (εὐνοία). Deux solutions s'offrent alors : ou Pausanias établit un rapport entre l'attitude athénienne lors de l'expédition de Sôter en 308 et celle des Antigonides un an plus tard, venus libérer la cité de la férule de Démétrios de Phalère (fidèle de Cassandre de Macédoine), ou alors, l'institution des nouvelles tribus (*Antigonis*, *Demetrias* et *Ptolemais*) entraîne chez l'auteur une analyse comparative à quatre-vingts années d'intervalle pour les deux nouvelles institutions qui préléveront à ces honneurs. La seconde solution semble devoir être privilégiée. La composition de cette tribu (plus de vingt-quatre dèmes) a pu être précisée grâce à IG II<sup>2</sup>, 2362 (201/0), voir K. PRITCHETT, « The Tribe Ptolemais », *AJPh* 63, 1942, p. 423 sq. ; et J.S. TRAILL, « The Political Organization of Attica », *Hesperia* Suppl. 14, 1975, p. 29-30.

<sup>39</sup> Sur l'histoire du dème, subdivision administrative de la trittye (elle-même subdivision de la tribu) et institution démocratique par excellence réformée par Clisthène : D. WHITEHEAD, *The Demes of Attica 508/7 Ca. 250 B.C.*, Princeton, 1986 (notamment p. 20 pour la *Berenikidai*).

conséquent un changement fort dans les habitudes civiques du démos<sup>40</sup>. Ptolémée Evergète eut l'honneur suprême d'avoir sa statue érigée à côté de celles des héros éponymes sur l'agora<sup>41</sup> (Sôter et les époux Philadelphes avaient auparavant eu leur effigie sculptée – avant que d'autres souverains lagides connussent la même faveur – en face de l'Odéon<sup>42</sup>). L'honneur d'avoir une statue aux côtés des héros légendaires<sup>43</sup>, qui avaient tant fait pour la gloire d'Athènes, dépassait tout ce qu'aurait pu concevoir un citoyen de l'époque classique. Le monument de héros éponymes était situé non loin du *Bouleuterion* et de la *Tholos*, bien en vue donc des citoyens qui venaient à la lecture des textes des lois inscrites à cet endroit précis. L'acte honorifique était par conséquent lourd de symbole civique. Quatre-vingts ans après le précédent antigonide, l'intrusion de la monarchie hellénistique dans la sphère civique démocratique se confirmait. Ce fut également sans doute à cette époque<sup>44</sup> qu'un nouveau festival, les *Ptolemaia*, fit son apparition à Athènes, honneur cultuel de poids auquel de nombreux États étrangers (comme le prouve le décret du peuple athénien en l'honneur d'Éphèse, alors possession ptolémaïque)<sup>45</sup> étaient conviés tous les quatre ans. Les *Ptolemaia*

<sup>40</sup> Le décret IG II<sup>2</sup>, 1303 (L. MORETTI, *Iscrizioni storiche ellenistiche*, Florence, 1967, I, 31) atteste que des jeux furent institués en l'honneur du roi Ptolémée (l. 8-9) par Théophrastos mais le texte nous apprend également que le conseil athénien était passé de six cents à six cent cinquante membres (l. 16), ce qui confirme l'addition d'une tribu supplémentaire. Les deux tribus antigonides furent supprimées en 200 lors de l'affrontement entre Athènes et l'Acarnanie soutenue par la Macédoine. Les deux premiers souverains furent frappés de *damnatio memoriae*. Dans le même temps, l'entrée en guerre de Pergame et le soutien corrélatif à la politique athénienne valut à Attale la création d'une nouvelle tribu, l'*Attalis* (un dème fut créé en l'honneur de son épouse Apollonis : l'*Apollonieis*). Voir Ch. HABICHT, *Athènes*, p. 218-219.

<sup>41</sup> T.L. SHEAR, « The Monument of the Eponymous Heroes in the Athenian Agora », *Hesperia* 39, 1970, p. 145-222. Le monument mesurait plus de vingt mètres de long (21,17 mètres précisément) et la nouvelle tribu était placée entre la Léontis et l'Akamantis. Cette insertion entraîna un léger déplacement des statues, ce qui permit aux archéologues d'identifier sa place. *Ptolemais* eut donc la septième et centrale position dans l'ordre des treize tribus. Cependant, il ne faut pas voir dans cet ordre des éponymes une quelconque importance ou une symbolique significative quant aux positions des héros. Le placement des trois premières tribus hellénistiques (les Antigonides et la Lagide) se firent en fonction de l'espace disponible et de la symétrie de l'architecture. Pour une reconstitution du monument (de face et de trois-quarts juste avant l'addition des tribus hellénistiques) on pourra se reporter au guide *The Athenian Agora. A Guide to the Excavation and Museum*, Athènes, 1990 (4<sup>e</sup> éd.), p. 70.

<sup>42</sup> PAUSANIAS, I, 8, 6 : Τοῦ θεάτρου δὲ ὁ καλοῦσιν Ὀιδεῖον ἀνδριάντες πρὸ τῆς ἐσόδου βασιλέων Αἰγυπτίων. Ὀνόματα μὲν δὴ κατὰ τὰ αὐτὰ Πτολεμαῖοί σφισιν, ἄλλη δὲ ἐπίκλησις ἄλλω· καὶ γὰρ Φιλομήτορα καλοῦσι καὶ Φιλάδελφον ἕτερον, τὸν δὲ τοῦ Λάγου Σωτῆρα παραδόντων Ὀδίω τὸ ὄνομα (« Devant l'entrée du théâtre que l'on appelle Odéon, il y a des statues des rois d'Égypte. Ils s'appellent tous du même nom Ptolémée, mais portent, chacun, une épithète différente. On appelle l'un Philométôr, un autre Philadelphes, un autre Sôter, le fils de Lagos, du nom que les Rhodiens lui ont donné » ; traduction de J. Pouilloux).

<sup>43</sup> Les dix héros avaient été retenus par la Pythie parmi cent noms proposés selon l'ordre traditionnel suivant : Erechtheis, Aigeis, Pandionis, Léontis, Akamantis, Oineis, Kékropis, Hippothôntis, Aiantis et Antiochis. Voir A. QUEYREL, *Athènes. La cité archaïque et classique du VIII<sup>e</sup> siècle à la fin du V<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2003, p. 75.

<sup>44</sup> La date de création des *Ptolemaia* est moins aisée à dater mais les spécialistes font l'unanimité pour penser qu'elle serait certainement contemporaine de l'instauration de la *Ptolemais* (voir notamment W.S. FERGUSON, « Researches in Athenian and Delian Documents. II, 7 : The Ptolemaia in Athens », *Klio* 8, 1908, p. 338-345 et *Hellenistic Athens*, p. 242). L. DEUBNER, *Attische Feste*, Hildesheim-New York, 1969 (rééd.), p. 236, n. 1, émettait l'idée que les fêtes, bien qu'étant contemporaines de l'instauration de la *Ptolemais*, avaient pu être créées sous Philopator (l'auteur citait le passage de Polybe, V, 106, où est accentuée la servilité des Athéniens à l'égard de Ptolémée, sans préciser de quel Lagide il s'agit). Le décret épigraphique analysé dans la note suivante (trouvé à Athènes) a permis de relier les deux événements.

<sup>45</sup> Publié par M. Crosby initialement, « Greek inscriptions », *Hesperia* 6, 1937, p. 448-453, 3, le texte a été ensuite repris et commenté par L. ROBERT, *Études épigraphiques et philologiques*, Paris, 1938, p. 62 sq. ; et B.D. Meritt a postérieurement fait quelques corrections, « Greek inscriptions », *Hesperia* 13, 1944, p. 249-254, 10 (L. MORETTI, *ISE* I, 30). Le texte est daté entre 224/3 et 222/1. D'autres décrets concernant des cités

rejoignaient ainsi les trois grandes fêtes publiques qui rythmaient la vie du démos : les Panathénées, les Éleusines et les Dionysies et consacraient, soixante années après les grandes *Ptolemaia* alexandrines le culte de la dynastie lagide<sup>46</sup> dans le monde hellénique. Ceci constituait un symbole fort de la reconnaissance du démos athénien envers le pouvoir égyptien. Celles-ci devaient connaître un succès certain à Athènes ; même lorsque la puissance lagide ne fut plus que l'ombre de ce qu'elle avait été<sup>47</sup>, l'hommage aux souverains égyptiens perdura et ceux-ci restèrent citoyens d'honneurs inscrits dans la tribu<sup>48</sup>. Il existe donc des probabilités fortes pour que ce soit durant ces années qu'un nouveau gymnase appelé le *Ptolemaion*<sup>49</sup> ait été consacré en l'honneur d'un souverain lagide pour ses libéralités<sup>50</sup>. Il a été fait référence dans les pages précédentes à la restitution hypothétique d'A.N. Oikonomidès quant au texte *IG II*<sup>2</sup>, 836<sup>51</sup>. Si nous examinons l'interrogation qui consiste à identifier le souverain éponyme, les spécialistes estiment (avec des arguments non dénués de fondement) que Ptolémée II, Ptolémée IV et Ptolémée VI peuvent également avoir été les heureux donateurs des fonds qui permirent d'ériger ce nouveau monument symbole de l'hellénisme.

En faveur de Ptolémée II, W. Judeich au début des années 1930<sup>52</sup>, rejoint avec prudence par J. Delorme<sup>53</sup> trente ans plus tard, et par Ch. Wacker<sup>54</sup> plus récemment, inclinent pour cette

méditerranéennes sont également parvenus à notre connaissance, comme celui publié par R.L. POUNDER, « Honors for Antioch of the Chrysaoreans », *Hesperia* 47, 1978, p. 53. Un décret pris en l'honneur de la cité d'Alabanda (rénommée à une date estimée entre 275/4 et 260-250) fut promulgué à l'extrême fin du III<sup>e</sup> siècle.

<sup>46</sup> Un prêtre (ἱερ[ὸς Πτο]λεμαίου Ε[ὐεργ]έτου καὶ [Βε]ρηνίκης) fut nommé en l'honneur du souverain (*IG II-III*<sup>2</sup>, 4676 et 5029 a = L. MORETTI, *ISE I*, 27 ; M. MAAS, *Die Prohedrie des Dionysostheaters in Athen*, Munich, 1972, p. 110-113, H. KOTSIDU, *TIMH KAI ΔΟΚΑ*, 18 [E3] et *PP VI*, 15022) en l'occurrence Eurykleidès (ou son fils Mikion). Voir W.K. PTITCHETT, « A Note on Epigraphic Methodology », *Hesperia* 10, 1941, p. 397.

<sup>47</sup> Les fêtes traditionnelles d'Athènes attirèrent longtemps la participation des membres de la famille royale ainsi que des hauts dignitaires égyptiens, comme l'attestent les mentions de plusieurs d'entre eux dans des listes de vainqueurs (*IG II*<sup>2</sup>, 2313 et 2314) s'étalant de 202 à 158, dont Ptolémée V, Ptolémée VI et son épouse Cléopâtre II (voir Ch. HABICHT, « Athens and the Ptolemies », *ClAnt* 11, 1992, p. 77-78 ; et *Athènes*, p. 244-245). Sur ces listes de vainqueurs, on se reportera à l'article de S.V. TRACY, Ch. HABICHT, « New and Old Panathenaic Victor Lists », *Hesperia* 60, 1991, p. 187-236 (notamment p. 230 pour Polykratès).

<sup>48</sup> Sur l'omission dans les textes épigraphiques de la mention des *Ptolemaia* à partir du milieu du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (soit moins de trois quarts de siècle après leur instauration), voir W.S. FERGUSON, « Researches in Athenian and Delian Documents. II, 7 : The Ptolemaia in Athens », *Klio* 8, 1908, p. 339 sq. Ce dernier estimait que les *Ptolemaia* n'avaient pas résisté à la farouche politique anti-hellénique de Ptolémée Evergète II (143-116 avant J.-C.) et que, dans ces circonstances, mis à part une résurrection de ces fêtes alors que Ptolémée Sôter II (qui régna par intermittence de 117 à 81 avant J.-C.) était au pouvoir – ce souverain à l'inverse de son prédécesseur ayant fait preuve d'une politique philhellène affirmée – les fêtes disparurent à jamais. Cette thèse a cependant été infirmée par la découverte de plusieurs documents (voir les références chez C. PELEKIDIS, *op. cit.*, p. 300 ; et Ch. HABICHT, « Athens and the Ptolemies », *ClAnt* 11, 1992, p. 83-84).

<sup>49</sup> H. Mattingly a résumé brièvement l'histoire des relations entre Athènes et les Ptolémées après 229, « Athens between Rome and the Kings », dans *Hellenistic Constructs (Essays in Culture, History and Historiography)*, Berkeley, 1997, p. 120-144, et plus particulièrement p. 129-130.

<sup>50</sup> K. BRINGMANN, « The King as Benefactor. Some Remarks on Ideal Kingship in the Age of Hellenism », dans A. Bulloch, E.S. Gruen, A.A. Long, A. Stewart (éd.), *Images and Ideologies. Self-definition in the Hellenistic World*, Los Angeles, Londres, 1993, p. 7-24 (et principalement p. 16).

<sup>51</sup> A.N. OIKONOMIDES, *op. cit.*, p. 52.

<sup>52</sup> W. JUDEICH, *Topographie von Athen*, Munich, 1931, p. 92 et p. 353. M. Yon, dans sa traduction de Pausanias (*Description de l'Attique*, Livre I, I-XXXIX, 3, Montpellier, Paris, 1972), rejoignait cette opinion (p. 89, n. 122).

<sup>53</sup> J. DELORME, *op. cit.*, p. 58 et p. 146 sq. Voir également L. CANFORA, *La véritable histoire de la bibliothèque d'Alexandrie*, Paris, 1986, p. 200.

<sup>54</sup> Cette opinion est appuyée avec force par l'auteur, Ch. WACKER, *Das Gymnasion in Olympia. Geschichte und Funktion*, Würzburg, 1996, p. 173 sq.



solution chronologique. Les raisons de ce choix sont essentiellement liées à la politique résolument interventionniste en Grèce de la diplomatie lagide à cette époque. Les textes littéraires et épigraphiques ont démontré que l'activité égyptienne du milieu des années 280 jusqu'à la guerre chrémonidéenne, que ce soit en Crète, dans les Cyclades, dans le Péloponnèse ou en Attique, avait été particulièrement constante<sup>55</sup>. La préférence de ces auteurs va donc pour une fondation monumentale dans ces années<sup>56</sup>. Cette opinion est accentuée chez Ch. Wacker<sup>57</sup> par la conviction que Philadelphie eut une politique de donations en faveur des monuments helléniques particulièrement bienfaitrice (se fondant notamment sur l'idée que le souverain inaugura un gymnase à Olympie)<sup>58</sup>. Cette thèse générale et ce parti pris à l'égard d'Athènes ne convainquent pas toutefois, en l'absence de documents écrits<sup>59</sup>.

Ch. Habicht<sup>60</sup> opte résolument pour Ptolémée III, suivi (pour ce qui concerne la bibliographie récente)<sup>61</sup> par H. Schaff<sup>62</sup>, K. Bringmann<sup>63</sup>, J.G. Miller<sup>64</sup> et B. Schmidt-Donaus<sup>65</sup>. La

<sup>55</sup> Il n'est pas possible de récapituler ici l'ensemble du corpus, essentiellement épigraphique, littéraire et même archéologique ou numismatique, qui atteste des liens qui existèrent entre la Grèce continentale mais plus encore insulaire, durant la période 285-260 approximativement (recensé notamment dans notre thèse). Nous renvoyons aux ouvrages de K. BURASELIS, *Das hellenistische Makedonien und die Ägäis*, Munich, 1982 ; et de R.S. BAGNALL, *The Administration of the Ptolemaic Possessions outside Egypt*, Leyde, 1976, totalement indispensables pour avoir une idée de l'intensité de la diplomatie lagide en Égée à cette période, et qui peut expliquer le parti pris de certains historiens à dater la fondation du *Ptolemaion* à cette époque. Les honneurs rendus par la Ligue des Insulaires et les îles sous obédience lagide ainsi que les conditions qui préludèrent à la Guerre chrémonidéenne sont à cet égard révélateurs.

<sup>56</sup> Ainsi Ch. WACKER, *op. cit.*, p. 175, après avoir rappelé l'action de Ptolémée II auprès du monde hellénique, sa motivation pour faire reconnaître les *Ptolemaia* alexandrines et son aide pour l'érection d'un gymnase à Iasos, écrit dans le chapitre consacré au *Ptolemaion* : « Warum sollte nicht er auch das Ptolemaion in Athen gestiftet haben ? Der Bau hätte dann primär die Aufgabe, die dynastischen und dem Herrscherkult dienenden Ptolemaia aufzunehmen. Die Einrichtung der Phyle Ptolemais könnte dann als Folge längerer, wohlwollenderer Politik der Ptolemaier angesehen werden und sollte nicht so sehr auf die Person Ptolemaios III. fixiert werden ». Cette datation est également celle de H. VOLKMANN, « Ptolemaion », *PW* 26, 1959, col. 1591.

<sup>57</sup> Cependant le fait que Pausanias note qu'il a vu la statue du stoïcien Chrysis de Soloi, mort entre 208 et 204, n'indique nullement que le gymnase existait de son vivant, comme le sous-entendait J. DELORME, *op. cit.*, p. 147, et l'écrivait C. PELEKIDIS, *op. cit.*, p. 263, repris par Ch. WACKER, *op. cit.*, p. 174, et n. 14, avec une référence erronée du Périégète. La statue a pu être déplacée bien après la mort du philosophe.

<sup>58</sup> W. HOEPFNER, « Zwei Ptolemaierbauten. Das Ptolemaierweihgeschenk in Olympia und ein Bauvorhaben in Alexandria », *MDAI (A)*, Beiheft 1, Berlin, 1971, considérant les ruines d'une palestrie et les socles de deux statues monumentales (W. DITTENBERGER, K. PURGOLD, *op. cit.*, 306-307 = *OGIS* I, 26-27) dédiées par Callicratès de Samos en l'honneur de ses souverains Philadelphie, estimait que la construction avait été le fruit de dons ptolémaïques. W. Hoepfner, anticipant Ch. Wacker, concluait d'ailleurs que (*op. cit.*, p. 89) : « In ähnlicher Weise ist das Ptolemaierweihgeschenk in Olympia ein Beispiel für die politische und wirtschaftlich-kulturelle Verflechtung der hellenistischen Welt », propos auquel fait écho justement Ch. Wacker dans la conclusion de son étude (*op. cit.*, p. 228) lorsqu'il souligne l'impact de la politique de Ptolémée II auprès du monde hellénique.

<sup>59</sup> B. SCHMIDT-DONAUS, *Geschenke erhalten die Freundschaft. Politik und Selbstdarstellung im Spiegel der Monumente*, Berlin, 2000, p. 200. Ch. Wacker tend en effet à attribuer au souverain lagide une ambition constructrice à travers le monde grec, en adéquation avec le désir affirmé d'exercer une politique philhellène. L'auteur a donc rassemblé un important corpus iconographique qu'il compare, afin de déceler une volonté manifeste de donations ptolémaïques à travers le monde égéen dans la première moitié du III<sup>e</sup> siècle. Malheureusement, sa démonstration pêche par l'absence de documents écrits, comme l'auteur (*op. cit.*, p. 67) en convient au sujet d'Olympie. Sur Olympie et Ptolémée, voir également J.J. COULTON, *The Architectural Development of the Greek Stoa*, Oxford, 1976, p. 47 et p. 73, pour l'influence stylistique égyptienne sur les stoa à l'époque hellénistique (notamment Thermos et Cyrène).

<sup>60</sup> Ch. HABICHT, *Studien zur Geschichte Athens*, p. 112 sq. ; et *Athènes*, p. 204.

<sup>61</sup> Thèse défendue par W.S. FERGUSON, *op. cit.*, p. 239.

raison principale de cette datation étant la contemporanéité pressentie de cette fondation avec l'instauration dans la vie civique et religieuse traditionnelle de la *Ptolemais* et des *Ptolemaia*.

Ptolémée IV a également ses partisans avec L. Deubner<sup>66</sup> et H. Lauter<sup>67</sup>, en raison d'une datation postérieure supposée de la *Ptolemais* et de l'influence de Philopator dans son souhait de régler les querelles helléniques continentales, faisant donc la démonstration qu'il était un souverain généreux, œuvrant pour la paix de l'Hellade.

Enfin Ptolémée VI, depuis M. Thompson<sup>68</sup>, est également pressenti pour avoir été le généreux bienfaiteur. Cette hypothèse est également retenue par R.E. Wycherley<sup>69</sup>, D. Clay<sup>70</sup> ou encore J. Travlos<sup>71</sup>. Le contexte international explique ce choix. On sait en effet par Polybe<sup>72</sup> que des contacts intenses existent entre Athènes et la cour ptolémaïque, notamment lors de la sixième guerre de Syrie<sup>73</sup> pendant laquelle au moins trois ambassades de la cité furent reçues par les dignitaires. En outre, cette époque fut marquée pour l'urbanisme athénien par la construction de plusieurs ensembles monumentaux, fruits des bonnes relations que la cité entretenait avec les Séleucides<sup>74</sup> et les Attalides<sup>75</sup>. Un contexte de bonne entente avec les monarques hellénistiques serait donc propice à la fondation du nouveau gymnase.

On le voit, les raisons de ces hésitations entre les différents Lagides s'expliquent par l'absence de documents écrits explicites. En effet, les sources épigraphiques ou littéraires mentionnant l'activité des éphèbes ou des intellectuels sont largement postérieures aux dates

<sup>62</sup> H. SCHAFF, *Untersuchungen zu Gebäudestiftungen in hellenistischer Zeit*, Cologne, 1991, p. 75 sq. (avec une démonstration détaillée des raisons de son choix).

<sup>63</sup> K. BRINGMANN, « Die Ehre des Königs und der Ruhm der Stadt. Bemerkungen zu königlichen Bau- und Feststiftungen », dans M. Wörrle, P. Zanker (éd.), *Stadtbild und Bürgerbild im Hellenismus*, Munich, 1995, p. 100. Également, dans le même corpus : K. FITTSCHEN, « Eine Stadt für Schaulustige und Müßiggänger Athen im 3. und 2. Jh. V. Chr. », p. 56.

<sup>64</sup> J.G. MILLER, « Architecture as Evidence for the Identity of the Early Polis », dans M.H. Hansen (éd.), *Sources for the Ancient Greek City-State*, Copenhague, 1995, p. 230, n. 39.

<sup>65</sup> B. SCHMIDT-DONAUS, *op. cit.*, p. 226.

<sup>66</sup> L. DEUBNER, *op. cit.*, p. 236, n. 1.

<sup>67</sup> H. LAUTER, *Die Architektur des Hellenismus*, Darmstadt, 1986, p. 16.

<sup>68</sup> M. THOMPSON, « Ptolemy Philometor and Athens », *ANSMusN* 11, 1964, p. 119-129. Philométor eut également l'honneur d'avoir sa statue sur l'agora (Pausanias, I, 8, 6).

<sup>69</sup> R.E. WYCHERLEY, *The Athenian Agora III. Literary and Epigraphical Testimonia*, Princeton, 1957, p. 142-144 (l'auteur cite Ptolémée II ou VI) ; et *The Stones of Athens*, Princeton, 1978, p. 232 (mention de Philométor seul).

<sup>70</sup> D. CLAY, « A Gymnasium Inventory from the Athenian Agora », *Hesperia* 46, 1947, p. 267, n. 20.

<sup>71</sup> J. TRAVLOS, *Pictorial Dictionary of Ancient Athens*, New York, 1980, p. 233.

<sup>72</sup> POLYBE, XXVIII, 19-20.

<sup>73</sup> Ch. HABICHT, *Athènes*, p. 244.

<sup>74</sup> Antiochos IV (175/170-164) aida à la reprise des travaux du temple de Zeus Olympien commencé au VI<sup>e</sup> siècle, mais resté inachevé (le temple fut d'ailleurs terminé par l'empereur Hadrien au II<sup>e</sup> siècle après J.-C.). Voir l'article de Ch. HABICHT, « Athen und die Seleukiden », *Athen in hellenistischer Zeit. Gesammelte Aufsätze*, Munich, 1994, p. 164-182. Pour un bilan nuancé quant aux donations des souverains hellénistiques envers les sanctuaires grecs, A. GIOVANNINI, « Offrandes et donations des souverains aux sanctuaires grecs », dans M. Christol, O. Masson (éd.), *Actes du congrès international d'épigraphie grecque et latine*, Paris, 1997, p. 175-181.

<sup>75</sup> Un ensemble statuaire dit des « Petites Galates » fut offert par Attale I (241-197) ou Attale II (160/159-138). Si des doutes subsistent sur l'identification du premier bienfaiteur, Attale II fit construire un portique de cent seize mètres de long et à deux étages sur l'agora tandis que, quelques années plus tôt, son prédécesseur Eumène II (197-160/159) avait également offert un portique (plus grand puisqu'il mesurait cent soixante-trois mètres) tout proche du théâtre de Dionysos.

supposées de création du *Ptolemaion* puisque le premier texte gravé (dont les restitutions soient certaines) remonte sans doute aux années 122/1<sup>76</sup> et ce dernier nous apprend que le philosophe Zénodote enseignait dans ce gymnase ainsi qu'au Lycée<sup>77</sup>.

Si Ptolémée III fut bien le généreux bienfaiteur (l'« Évergète » d'Athènes), la question essentielle est de savoir pourquoi une telle suite d'honneurs fut accordée au souverain<sup>78</sup>, à son épouse, à certains membres de la cour lagide et, de façon plus générale, à la dynastie toute entière, par l'intermédiaire du nom « Ptolémée ». L'une des réponses à cette question aurait pu être que les Athéniens, en décernant de tels éloges, souhaitaient récompenser un souverain qui avait largement contribué par des dons généreux à la libération de la cité. Mais nous l'avons vu, rien ne prouve que Ptolémée III ait participé au rassemblement de la somme de cent cinquante talents nécessaire au départ des troupes macédoniennes. En outre, si la *Ptolemais* apparut effectivement en 224/3, on ne s'explique pas pourquoi il aurait fallu attendre tant d'années avant d'honorer le souverain Évergète. W.S. Ferguson<sup>79</sup> écrivait au début du XX<sup>e</sup> siècle que l'amitié de l'Égypte avait été le point d'orgue de la politique extérieure conduite par Eurykleidès et Mikion. Le passage de Polybe (voir les décrets honorifiques pour Castor et Thraséas) confirme à l'évidence ce constat, et Ch. Habicht appuie cette thèse en ajoutant que toute cette gratitude avait dû être exprimée à l'occasion de garanties que le souverain avait octroyées à la cité<sup>80</sup>. Si on perçoit aisément tout le bénéfice dont Athènes pouvait tirer de cette entente (après tout, une telle quantité d'honneurs n'avait rien d'exceptionnel depuis que la cité avait remercié avec emphase les deux Antigonides en 307 pour l'avoir délivrée de la tutelle de Cassandre<sup>81</sup>; elle n'hésita pas d'ailleurs à réitérer une telle attitude en 200 pour Attale de Pergame)<sup>82</sup>, on discerne plus difficilement ce que

<sup>76</sup> IG II<sup>2</sup>, 1006, l. 19-20. Voir R.E. WYCHERLEY, *op. cit.*, 459. On pourra retrouver dans ce *corpus* l'ensemble des références littéraires citées dans la note suivante ainsi qu'une partie des textes épigraphiques (références 456-463).

<sup>77</sup> Les principales références littéraires sont les suivantes : F. JACOBY, *FGH*, II B, n°244, 59 (fragment d'Apolodore relatant l'obtention d'une citoyenneté datée du milieu du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) ; CICÉRON, *De Finibus*, V, 1 (l'orateur y suivit les cours du rhéteur Antiochos) ; PLUTARQUE, *Vie de Thésée*, XXXVI, 2 (mention du *Ptolemaion*), quant aux textes épigraphiques, outre IG II<sup>2</sup>, 836 et IG II<sup>2</sup>, 1006, citons : IG II<sup>2</sup>, 1009 vers 116/115 (don de livres qui concerne peut-être le *Ptolémaion*) ; IG II<sup>2</sup>, 1029 vers 96/95 (mention d'un don de cent livres par les éphèbes) ; IG II<sup>2</sup>, 1030 (borne de gymnase - ὄρο[ς] γυμν[ασίου] – mais qui peut également concerner le *Diogeneion*, M. et E. LEVENSOHN, « Inscriptions on the south slope of the Acropolis », *Hesperia* 16, 1947, p. 65, 2) ; IG II<sup>2</sup>, 1041 et IG II<sup>2</sup>, 1043 (également mention de livres) et IG II<sup>2</sup>, 1070 vers 19 avant J.-C. (décret honorifique avec érection d'un bouclier dans le gymnase).

<sup>78</sup> La faveur dont bénéficiait Ptolémée III de la part d'Athènes est décelable également dans la céramique locale de cette époque où des coupes semblent avoir été influencées par l'art alexandrin (calices à motifs végétaux avec ornements d'or et d'argent), voir S.I. ROTROFF, *Hellenistic Pottery. Athenian and Imported Moldmade Bowls*, Princeton, 1982, p. 6-12 (l'auteur établit d'ailleurs un lien entre la vogue de ces coupes et l'instauration des *Ptolemaia*).

<sup>79</sup> W.S. FERGUSON, *Hellenistic Athens*, p. 241.

<sup>80</sup> Ch. HABICHT, *Athènes*, p. 203 : « Conséquence inéluctable, la cité chercha alors appui et protection, comme si souvent dans le passé, auprès du roi d'Égypte. Le culte institué à cette époque n'est donc rien d'autre que le geste adressé au roi par la cité en remerciement de son soutien dans cette conjoncture. ». Voir également Ph. GAUTHIER, *op. cit.*, p. 65, qui suit également l'opinion du spécialiste.

<sup>81</sup> PLUTARQUE, *Vie de Démétrios*, X-XII ; DIODORE, XX, 46, 1-4.

<sup>82</sup> POLYBE, XVI, 25, 4 ; TITE-LIVE, XXXI, 15, 4 ; PAUSANIAS, I, 5, 5. Voir Ch. HABICHT, « Athens and the Attalids in the Second Century B. C. », *Athen in hellenistischer Zeit. Gesammelte Aufsätze*, Munich, 1994, p. 183-201 (p. 184-185) ; mais également J. HOPP, *Untersuchungen zur Geschichte der letzten Attaliden*, Munich, 1977, p. 31 *sq.* et 62 *sq.*

cherchait Ptolémée III en confortant cette « alliance ». On peut évidemment déceler toute l'importance morale et idéologique que le successeur de Sôter et de Philadelphie pouvait percevoir en s'attirant l'amitié de la plus prestigieuse cité de Grèce. Cependant, si cet aspect n'est pas à négliger, il semble insuffisant pour expliquer une telle étroitesse de liens. B. Beyer-Rotthoff<sup>83</sup> souligne à juste titre que la cité, qui n'avait plus de flotte importante, disposait toujours d'une certaine puissance par l'intermédiaire de son port et de ses murailles, car il est vrai que c'est durant ces années qu'elle commença à relever ses défenses et que, dans ces circonstances, l'or lagide pouvait être bien évidemment très utile. Ptolémée aurait donc bien compris tout le bénéfice qu'il pouvait tirer d'une cité athénienne forte, sans compter que des intérêts économiques, et plus précisément commerciaux, pouvaient ne pas être absents d'une telle amitié<sup>84</sup>. Nous savons cependant qu'Athènes ouvrit une souscription publique pour la fortification du port de Zéa et nous ne possédons aucune preuve d'une générosité numéraire lagide<sup>85</sup>. Nous restons donc dans le domaine des hypothèses. Et pourtant, il n'est pas impossible que Ptolémée ait voulu rassurer Athènes sur sa sécurité, même si cette dernière souhaitait conserver une prudente neutralité. Il est même envisageable que le Lagide ait voulu ce rapprochement fort à une époque (vers 227) où Antigonos Doson, qui incarnait une puissance macédonienne reconquérante et non sur la défensive, contrairement à son successeur, entreprit une opération d'envergure en Asie mineure. Le souverain macédonien mit certainement à profit la situation complexe qui régnait en Asie depuis la lutte fratricide qui avait opposé Séleucos II à Antiochos Hiérax au début des années trente, puis ce dernier contre Attale de Pergame entre 229 et 227, guerre au terme de laquelle le roi attalide sortit victorieux<sup>86</sup>. Il est donc probable que Doson ait cherché à renouer avec la politique asiatique de ses aïeux, Antigonos Monophtalmos et son fils Démétrios Poliorkète, et que, si cette opération a bel et bien visé une dynastie, ce fut sans doute celle qui régnait sur Pergame dont l'ambition territoriale croissait alors<sup>87</sup>. La traversée maritime de Doson semble attester en outre que les îles égéennes dans leur totalité n'étaient plus sous le contrôle lagide car le souverain macédonien dut détenir certaines d'entre elles pour assurer ses liaisons. Ptolémée III possédait plusieurs territoires d'Asie Mineure correspondant, grosso modo, à une suite de cités comprenant pour certaines un arrière-pays assez vaste (ainsi les ports de Lycie ou encore Halikarnasse, Caunos, Myndos, Ephèse, Amyzon et Mylasa, Samos, Lesbos, etc.), ces possessions s'étiraient donc de la Pamphylie à l'Hellespont<sup>88</sup>. Il est donc à peu près sûr

<sup>83</sup> B. BEYER-ROTHHOFF, *op. cit.*, p. 142-143.

<sup>84</sup> *Ibid.*, p. 143 : « Zu denken ist auch an einen unabhängigen Handelsstützpunkt Athen, ähnlich Rhodos ».

<sup>85</sup> L. MIGEOTTE, *Les souscriptions publiques dans les cités grecques*, p. 37 au sujet de IG II<sup>2</sup>, 835.

<sup>86</sup> E. WILL, *Histoire politique*, p. 294 sq. ; A. MASTROCINQUE, *La Caria e la Ionia meridionale in epoca ellenistica (323-188 a.C.)*, Rome, 1979, p. 114 sq.

<sup>87</sup> S. LE BOHEC, *op. cit.*, p. 341, souligne que le roi antigonide cherchait avant tout un « accroissement de la puissance macédonienne et le contrôle de nouvelles positions dans cette région » mais qu'en même temps l'intrusion d'un nouveau pouvoir dans le jeu diplomatique asiatique permettait de freiner l'ambition croissante du souverain pergaménien. R.B. MAC SHANE, *The Foreign Policy of the Attalids of Pergamum*, Urbana, 1964, p. 99-100, estime que cette expédition fut bel et bien dirigée contre Attale, mais cet avis a été vigoureusement critiqué par E.V. HANSEN, *The Attalids of Pergamon*, Ithaca, Londres, 1971, p. 46, n. 99, qui conserve l'hypothèse que cette opération visait Ptolémée (notons que l'auteur ne semble pas avoir connu les inscriptions de Labraunda puisqu'il reste sceptique sur ce qu'il nomme « the obscure Carian expedition of Antigonos Doson »). B. Virgilio, dans son étude sur les Attalides, ne fait nullement référence à cet épisode (*Gli Attalidi di Pergamo. Fama, Eredità, Memoria*, Pise, 1993).

<sup>88</sup> Sur le détail des possessions, voir W. HUSS, *op. cit.*, p. 188 sq. ; R.S. BAGNALL, *Ptolemaic Possessions*, p. 80 sq. ; B. BEYER-ROTHHOFF, *op. cit.*, p. 80-81 ; G. HÖLBL, *A History of the Ptolemaic Empire*, Londres, New York, 2001, p. 53 sq. ; et M. SARTRE, *L'Asie Mineure et l'Anatolie d'Alexandre à Dioclétien (IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. / III<sup>e</sup> ap. J.-C.)*, Paris, 1995, p. 32-33..

que Ptolémée fut très méfiant et très inquiet pour son domaine asiatique qui lui permettait non seulement de surveiller les affaires d'Asie Mineure et d'Égée, mais qui constituait également une suite de points d'appui dont l'intérêt était à la fois stratégique et commercial<sup>89</sup>. Or, précisément, cela faisait soixante ans qu'un Antigonide n'avait pas tenté une telle aventure en Asie depuis l'essai infructueux de Démétrios Poliorcète pour se tailler un domaine continental vers 286. Cette démonstration de force dut donc passablement troubler le souverain lagide puisqu'elle se solda pour Antigonos par une réussite totale. La flotte macédonienne était donc à même de perturber les liaisons maritimes lagides tandis que la possession de la Carie pendait comme une épée de Damoclès sur les territoires asiatiques du roi égyptien. Notre chronologie de cet événement est incertaine tout comme l'est celle des honneurs dont fut gratifiée Ptolémée III par Athènes. Cependant un lien entre ces deux événements n'est pas à exclure. E. Will<sup>90</sup> pose ainsi la question de savoir si cette opération était destinée à « indiquer à Ptolémée III, qui patronnait encore les Achaiens et couvrait Athènes de ses bienfaits, qu'Antigonos III était en état, le cas échéant, de répéter les exploits d'Antigonos II dans les parages de Cos ». Antigonos II (Gonatas) avait en effet fait échec aux entreprises helléniques de Ptolémée Philadelphie lors de la Guerre chrémonidéenne, et ce fut sans doute la bataille navale de Cos (vers 263/262) qui mit définitivement fin aux espoirs du Lagide. E. Will penche pour une datation de l'expédition asiatique en 227. Donc, en ce qui concerne la cité athénienne, on peut légitimement se demander s'il n'y eut pas davantage de contacts diplomatiques (les honneurs conférés à Castor, Thraséas et Ptolémée à Athènes se situent entre 226 et 224) entre celle-ci et le Lagide à la suite de l'opération d'Antigonos en Asie. Le souverain ptolémaïque a pu se sentir suffisamment menacé pour tenter de resserrer ses alliances helléniques. Bien sûr, nous sommes dans le domaine des conjectures puisque nous n'avons aucune idée des tractations qui ont pu être menées entre les deux parties, mais la coïncidence des dates permet une telle hypothèse et incite à envisager une possibilité d'honneurs de la part d'Athènes rendus suite à la fondation du *Ptolemaion*.

Quels que soient les motifs politiques sous-jacents, si Ptolémée III fut bien le souverain lagide à l'origine du *Ptolemaion*, il inaugura ainsi une suite de donations royales<sup>91</sup> qui prit son essor au siècle suivant avec les Séleucides et les Attalides. Ces deux dynasties donnèrent d'ailleurs à l'urbanisme athénien une physionomie nouvelle mais les Lagides furent indéniablement les précurseurs et les grands bienfaiteurs de la cité athénienne au III<sup>e</sup> siècle, avec leurs interventions politiques, leurs dons (argent, blés) dont le plus significatif visuellement, et qui eut une postérité architecturale et intellectuelle, fut un gymnase, symbole de l'âme hellénique, le *Ptolemaion*.

---

<sup>89</sup> La carte établie par B. BEYER-ROTHOFF, *op. cit.*, p. 215, sur les points d'appui de la flotte lagide (« Ptolemäische Flottenstützpunkte ») est à cet égard très révélatrice, puisque l'on peut observer toutes les possibilités de relais ou d'abri qui étaient offertes à la marine égyptienne, que celle-ci soit commerciale ou guerrière.

<sup>90</sup> E. WILL, *Histoire politique*, p. 367.

<sup>91</sup> A. JARDE, *Athènes ancienne*, Paris, 1930, p. 36, note que les souverains tenaient compte de la force morale de l'opinion athénienne et du prestige inchangé de la cité grâce à son importance culturelle ; à cet égard son amitié était « un brevet de haute culture hellénique ».